Privatisations /5 - Lionel Jospin (2 juin 1997 au 6 mai 2002)

Le 01-04-2022

Télécharger ou imprimer au format PDF

Lionel Jospin et la "Gauche plurielle" ne seront pas en reste pour perpétuer la politique décidée et mise en œuvre par ses prédécesseurs...

Air France (ouverture du capital)

En 1920, en France, 11 compagnies aériennes exploitent une dizaine de lignes et transportent au total 6.786 passagers. Dans la plupart des pays existent de grandes compagnies nationales : KLM (1919), Qantas (1920), Delta Air Lines et Imperial Airways (1924), Lufthansa, United Airlines et Pan Am (1926)… En France, l'État subventionne les compagnies insuffisamment rentables. En 1933, une loi fusionne les plus grandes compagnies françaises (Air Orient, Air Union, CIDNA ex-Franco-Roumaine, les lignes Farman). Cette fusion donne naissance à la Société centrale pour l'exploitation des lignes aériennes (SCELA). La même année, la SCELA rachète l'Aéropostale, anciennement Société des lignes Latécoère). Encore un peu plus tard dans l'année, la SCELA prend le nom d'Air France sous la forme d'une société d'économie mixte dans laquelle l'État détient au moins 25% des actions et est représenté au Conseil d'administration dans les mêmes proportions. La flotte d'Air France se compose alors de 259 appareils dont 219 avions, 35 hydravions, 5 amphibies. La société transporte 52.000 passagers en 1933 et plus de 100.000 en 1938, elle dispose du troisième réseau mondial. En 1941, Air France prend le contrôle d'Air Bleu et d'Air France Transatlantique.

En 1945, l'aviation civile française est nationalisée, Air France devient propriété de l'État. Air Inter est fondée en 1954 avec pour actionnaires : Air France (24%), SNCF (24%), CDC (4%). En 1960, l'État transfère le monopole des liaisons intérieures d'Air France à Air Inter. La même année, Air France doit partager ses liaisons africaines avec les compagnies Union de transports aériens (UAT) et Air Afrique. L'UAT, qui sera un moment la 30e compagnie aérienne mondiale, sera rachetée par Air France en 1990. Air Afrique a été créée par l'État français en 1934 pour rationaliser l'exploitation des lignes aériennes des colonies françaises d'Afrique. La société est mise en liquidation en 2002.

En 1992, le Groupe Air France est créé rassemblant Air France, Air Inter, Air Charter et UAT. En 1999, le Groupe Air France est partiellement privatisé et prend la dénomination de Société Air France. En 2000, la Société d'exploitation Aéropostale (SEA), créée en 1991 en partenariat avec La Poste, est intégrée à Air France. En 2002, Air France est introduite en Bourse. En 2004, Air France est entièrement privatisée. La même année, Air France lance une OPE sur les actions de KLM, les

deux sociétés fusionnent pour donner Air France-KLM qui devient la 1ère compagnie mondiale pour le chiffre d'affaires, la 3e pour le nombre de passagers transportés. L'État conserve des parts dans le capital.

Autoroutes du sud de la France (ASF)

En 1957, est créée la Société de l'Autoroute de la Vallée du Rhône (SAVR) pour mener à bien l'ébauche de l'Autoroute A7, livrée à la circulation en 1958 (gratuite).

En 1973, la SAVR devient Autoroutes du sud de la France (ASF).

En 1991, l'autoroute de la Côte basque (ACOBA) A63 est intégrée au réseau ASF et devient une filiale d'ASF en 1994.

En 2001, le gouvernement annonce l'ouverture du capital d'ASF et son introduction en Bourse, l'opération est effective en 2002.

En 2005, le gouvernement de Nicolas Sarkozy cèdera la totalité de ses actions (41,5%) à Vinci qui possède déjà 82% de Cofiroute et maintenant 100% d'ASF.

Crédit Lyonnais

C'est à Lyon, en 1863, que le Crédit lyonnais est fondé. Très vite, il crée des succursales à Paris, Marseille et Londres. Son but est de collecter l'épargne et de la drainer vers l'industrie et les marchés financiers. Il participe ainsi, entre autres, à la création de la Lyonnaise des eaux en 1879. En 1878, il devient la première banque française. En 1900, il est la 2e capitalisation de la Bourse de Paris et la première banque mondiale par la taille du bilan. La banque développe ses implantations dans un grand nombre de pays. Elle concentre son activité dans les émissions et placements d'emprunts, français et étrangers, en s'interdisant toute participation industrielle. Elle finance les entreprises via des émissions obligataires. En 1913, l'entreprise compte 13 900 salariés en France. Elle décide alors d'élargir sa clientèle industrielle en accordant des crédits à court terme et, par la création d'une filiale, l'Union pour le crédit à l'industrie nationale, mise en place en 1919 en collaboration avec le Comptoir national d'escompte de Paris, des crédits à moyen terme.

Le Crédit lyonnais est nationalisé en 1945.

Le Crédit lyonnais est renationalisé en 1982. À partir de 1986, une stratégie risquée d'acquisitions à l'étranger et de prises de participation dans les entreprises via les filiales Clinvest et Clindus est développée. La banque a investi dans le capital de 1.600 entreprises pour 52 milliards de francs en 1993, son portefeuille immobilier atteint 100 milliards de francs. En 1993 le Crédit lyonnais est en quasi-faillite, les erreurs de gestion, scandales et manipulations se multiplient au point de parler de « l'affaire du Crédit lyonnais ». En 2005, l'État met en place le Consortium de réalisation (CDR) pour accueillir le passif de la banque. Au total, le sauvetage de la banque par l'État aura coûté 14,7 milliards d'euros.

En 1999, la banque est privatisée après avoir été recapitalisée. L'État place la moitié du capital en Bourse, en conserve 20% et met en place un « Groupement d'actionnaires partenaires » : Crédit agricole, Axa, Allianz via les AGF, aucun ne pouvant détenir plus de 10% sans l'accord du gouvernement. En 2003, alors que BNP Paribas a acheté 17% du capital du Crédit Lyonnais, le

Crédit agricole SA décide de prendre le contrôle du Crédit lyonnais, l'État lui cédant sa participation. Crédit agricole SA fusionne la partie banque d'entreprise avec Indosuez pour former Calyon. La banque devient « LCL – Le Crédit Lyonnais ».

France Télécom

Le premier réseau de communication en France voit le jour en 1792 afin d'acheminer rapidement les informations dans un pays en guerre. Il s'agit du réseau de télégraphie optique de Chappe. En 1878, après l'invention du télégraphe électrique, l'État crée le ministère des Postes et Télégraphes (P&T). En 1889, l'État nationalise le télégraphe et le téléphone qui vient d'être mis au point. En 1923, le ministère des Postes et Télégraphes devient le ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT). En 1944, le Centre national d'études des télécommunication (CNET) est créé afin de développer l'industrie des télécommunications en France.

Pour répondre à une directive européenne de mise en concurrence des services de télécommunication (téléphonie fixe principalement), la Direction générale des télécommunications devient France Télécom en 1988. La Direction générale des télécommunications était un service du ministère des Télécommunications, de l'Industrie et des Postes (TIP), anciennement ministère des PTT.

En 1990, la loi du 2 juillet transforme France Télécom en un exploitant de droit public, doté d'une personnalité morale distincte de l'État. Le budget annexe des PTT, voté chaque année par le Parlement, est supprimé. En 1995, France Télécom devient fournisseur d'accès à Internet avec la création de sa filiale Wanadoo. En juillet 1996, une loi est votée transformant France Télécom en société anonyme dont l'État est le seul actionnaire.

En 1997, le capital est ouvert au marché, une seconde ouverture a lieu en 1998. Alors que les marchés financiers connaissent une bulle, la direction de France Télécom multiplie les achats d'entreprises à l'étranger alors que les prix sont au plus haut. En mars 2000, l'action France Télécom atteint son plus haut à 219 euros. La même année, France Télécom rachète la grande majorité d'Orange, et la totalité en 2003, puis fusionne ses activités mobiles (Itinéris, OLA et Mobicarte) en une filiale nommée Orange. France Télécom devient le 4e opérateur mondial. Rappelons que Orange est à l'origine une entreprise de télécommunication britannique devenue filiale de Mannesmann en 1999, puis de France Télécom en 2000. L'endettement de France Télécom devient colossal, entre 2002 et 2005 l'entreprise doit rembourser chaque année entre 5 et 5 milliards d'euros de dettes. C'est la 2e entreprise la plus endettée du monde avec une dette de 69,7 milliards d'euros. Le cours de l'action s'effondre le 30 septembre 2002 et tombe à 6,94 euros (contre 219 euros en mars 2000). La capitalisation boursière passe de 580 milliards d'euros à 18 milliards d'euros. Des centaines de milliers de petits actionnaires perdent de fortes sommes d'argent, dont beaucoup de salariés du Groupe.

En 2004, l'État cède une partie de ses actions pour passer sous la barre des 50%, France Télécom devient une entreprise privée. À partir de 2006, France Télécom commercialise ses produits sous la marque commerciale Orange. En 2007, l'État cède à nouveau 5% de sa participation, celle-ci tombe à 27%. À partir de cette date, France Télécom multiplie les prises de participation ou de contrôle dans des opérateurs étrangers.

En 2013, France Télécom prend le nom d'Orange.

Eramet

Eramet est issue de la création de la Société Le Nickel (SLN) fondée en 1880 pour l'exploitation des mines de nickel en Nouvelle-Calédonie. En 1974, l'activité nickel de SLN devient une filiale d'Elf Aquitaine qui prend 50% du capital, sous le nom de Société métallurgique Le Nickel. Ce qui reste de SLN prend le nom de Imétal et reprend la Société minière et métallurgique de Penarroya. En 1983, la société publique Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) prend 70% du capital de la société qui devient ainsi nationalisée. Les participation d'Elf Aquitaine et d'Imétal sont réduites à 15% chacune. En 1985, les actifs localisés en Nouvelle-Calédonie sont regroupés dans la Société métallurgique Le Nickel-SLN, filiale à 100% d'une nouvelle société mère dénommée Eramet-SLN. L'actionnaire demeure ERAP à 70%, Imétal à 15% et Elf Aquitaine à 15%. Entre 1989 et 1991, la société française La Commentryenne et la société suédoise Kloster Speedsteel sont rachetées. Elles sont respectivement troisième et premier producteurs mondiaux d'aciers rapides. Elles sont regroupées en 1992 au sein d'une nouvelle société dénommée Erasteel, intégralement détenue par Eramet-SLN qui devient ainsi le leader mondial du secteur avec 25% de parts de marché. En 1992, la société prend le nom de Société métallurgique Le Nickel-SLN et Eramet. En 1994, La société acquiert 51% d'Eurotungstène, producteur de poudres de cobalt et de tungstène. Elle entre en Bourse à hauteur de 30% du capital par cession des actions détenues par ERAP et Imétal. En 1994, la société acquiert la filiale Cofremmi du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), société publique, détentrice de réserves minières de nickel en Nouvelle-Calédonie. Entre 1995 et 1996, la société entre au capital de Comilog (Gabon) à hauteur de 46%, deuxième producteur mondial de minerai de manganèse, et l'un des premiers producteurs de ferromanganèse pour la sidérurgie et les produits chimiques. En 1999, plusieurs opérations ont lieu :

Intégration au sein du Groupe de la société SIMA, l'un des premiers producteurs et transformateurs mondial d'aciers spéciaux à hautes performances et d'alliages de nickel.

La société cède 30% de son capital à ERAP en échange d'actions Eramet. ERAP transfère ensuite ces actions à une structure publique de Nouvelle-Calédonie, la Société territoriale calédonienne de participations industrielles (STCPI). L'État transfère enfin la participation restante de l'ERAP à Cogema, intégrée par la suite au Groupe Areva.

Acquisition des activités manganèse du groupe norvégien Elkem, faisant accéder Eramet à la première place mondiale pour la production d'alliages de manganèse.

Les activités d'Eramet se répartissent en trois branches : nickel, manganèse et alliages. Le capital est détenu majoritairement par des actionnaires privés, l'État conservant néanmoins une part minoritaire. En 2015 Eramet inaugure le complexe métallurgique de Moanda au Gabon dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'État gabonais et le groupe industriel. Il s'agit de la première usine de transformation du minerai de manganèse du pays. Le groupe compte 13.992 salariés répartis sur 47 sites industriels répartis dans 20 pays, dont 13 en France, sur les 5 continent

Groupe des assurances nationales (GAN)

Le GAN est issu de la Caisse fraternelle de capitalisation fondée à Lille en 1913. Le Groupe GAN prend naissance en 1967 de la fusion des sociétés d'assurance La Nationale, le Soleil et l'Aigle qui avaient été nationalisées en 1946. En 1977, la Caisse fraternelle de capitalisation devient Gan capitalisation. La direction du Groupe cède alors dans les années 90 à la mode en développant les acquisitions sans réflexion stratégique. Les pertes s'accumulent pour atteindre 6 milliards de francs. Début 1997 la société est en « état de faillite virtuelle », les « errements insensés du Groupe » auront coûté entre 4 et 5 milliards de francs aux contribuables (Libération, 2 juillet 1998). En juillet 1998 le GAN est racheté par le groupe Groupama, devenant l'un des premiers groupes d'assurances en France

Thomson Multimédia (TMM)

La société publique Thomson Multimédia (TMM) est fondée en 1995 par le changement de nom de Thomson Consumer Electronics, filiale de Thomson hors produits électroménagers. En 1996, le Premier ministre Alain Juppé souhaite la vendre contre 1 franc symbolique au japonais Daewoo car elle est très endettée (14 milliards de francs). Cette opération, finalement, n'aura pas lieu face à la mobilisation des salariés. L'État recapitalise l'entreprise à hauteur de 11 milliards de francs. En 1999, TMM ouvre son capital. Elle produit du matériel électronique grand public (téléviseurs, vidéocassettes, DVD avec les marques RCA et Technicolor), elle se spécialise en 2005 dans les équipements électroniques professionnels destinés au secteur des médias et du divertissement. En 2000, TMM augmente son capital de 2 milliards d'euros et l'État vend pour 1,7 milliard d'actions, sa part descend de 52% à 35%. En 2002, l'État vend 13,6% du capital, il conserve 21% des parts. En 2006, un accord entre TMM et le groupe chinois TCL entérine la cession de l'acticité téléviseurs au groupe chinois. La première Livebox est livrée par TMM à France Télécom. En 2006, l'accord avec TCL est remis en cause. En 2010, Thomson devient Technicolor et annonce sa volonté de se désengager de l'usine d'Angers qui a compté jusqu'à 3 000 salariés. En 2012, c'est la liquidation de l'usine et des 350 salariés qui restaient. L'outil industriel est vendu aux enchères et racheté par l'Agglomération pour devenir un musée...

Crédit industriel et commercial (CIC)

Le CIC est issu de la Société générale de Crédit industriel et commercial, créé en 1859, plus ancienne banque française de dépôts. En 1864, il participe de façon significative au capital des banques en création. En 1895, il inaugure à Londres sa première filiale à l'étranger. À partir de 1896 il participe au financement pour la création de banques en Roumanie, Espagne, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Madagascar… Entre 1918 et 1927, il prend des participations dans des banques régionales. En 1968, le groupe Suez-Union des mines prend le contrôle du CIC. Entre 1971 et 1982, 72% du capital du CIC est détenu par la Compagnie financière de Suez.

En 1982, le CIC est nationalisé avec les neuf banques régionales qu'il contrôle. À partir de 1983, le groupe CIC est restructuré pour diluer la participation de l'État jusqu'en 1991 où le GAN détient 81,92% du capital du CIC. En 1996 le processus de privatisation est lancé par le Premier ministre Alain Juppé et sera mené à son terme par le nouveau Premier ministre Lionel Jospin.

En 1998, le gouvernement annonce que la Banque fédérative Crédit mutuel est désormais actionnaire majoritaire du CIC avec 67% du capital. Le GAN conserve 23% et 7% aux salariés.

Caisse nationale de prévoyance (CNP)

La CNP est issue de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui créait trois caisses en son sein : la Caisse nationale d'assurance en cas de décès (1868), la Caisse de retraite pour la vieillesse (1850) et la Caisse nationale d'assurance en cas d'accident (1868). Les deux premières caisses fusionnent en 1949 pour former la Caisse nationale d'assurance sur la vie, qui fusionne elle-même en 1959 avec la Caisse nationale d'assurance en cas d'accident pour former la Caisse nationale de prévoyance. En 1992, elle est privatisée et change de nom pour devenir CNP Assurances. En 1998, elle entre en Bourse. Elle développe de nombreuses implantations à l'étranger.

Elle est spécialisée dans le domaine de l'assurance de personnes : vie, retraite, décès, couverture de prêts, incapacité, invalidité. Ses produits sont distribués par La Banque postale et les Caisses d'épargne. Elle pratique l'assurance individuelle (27 millions d'assurés) et de groupe (300

établissements financiers, 20 000 collectivités territoriales et hospitalières, 4 600 entreprises) ainsi que la prévoyance. Elle est actionnaire majoritaire de MFPrévoyance (65%).

Elle est la principale compagnie d'assurance-vie et d'emprunteurs en France, la 3e en Europe en 2014.

Son actionnariat est composé de la CDC (40%, de La Banque postale, de la BPCE et de l'État regroupés au sein de la holding Sopassure.

Aérospatiale (EADS)

La société Aérospatiale résulte de la fusion, en 1970, de Nord-Aviation et de Sud-Aviation avec la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (SEREB) créée par l'État pour concevoir et construire les vecteurs aériens, terrestres et sous-marins de la force de dissuasion nucléaire.

En 1999, elle est privatisée et fusionnée avec Matra hautes technologies (MHT), spécialisée dans les missiles tactiques et les satellites, filiale du Groupe Lagardère. Elle devient Aerospatiale-Matra. Pour donner son accord à la fusion, la Commission européenne exige que la Division Satellites d'Aerospatiale ne fusionne pas avec MHT. Celle-ci sera donc détachée d'Aerospatiale et cédée à Alcatel pour créer Alcatel Space, revendue ensuite à Thales et à Alenia pour former Thales Alenia Space.

En 2000, la nouvelle entité elle fusionne avec l'allemand DASA et l'espagnol CASA pour donner European Aeronautic Defence and Space Company (EADS).

En 2013, EADS devient Airbus Group.

Airbus Group est aujourd'hui le premier constructeur aéronautique généraliste européen et le premier exportateur. C'est Aerospatiale qui a conçu l'A380 et l'A400M, industrialisés ensuite dans le cadre d'EADS. Dans le domaine de l'armement, Aerospatiale a créé les missiles de la famille Exocet.

Lire l'épisode suivant

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire